

TRANSPORTS CLAUDINE

Séviac 32 250 MONTREAL

Toulon, le 29 juillet 2022

## ATTESTATION D'ASSURANCE

## Compagnie: MMA

Nous soussignés, Cabinet ARILIM Assurances – 288, rue Michel Audéoud – 83000 TOULON certifions que l'assuré TRANSPORTS CLAUDINE a souscrit un contrat d'assurance n°144028917.

La présente attestation est valable pour la période comprise entre le 01/04/2022 et le 31/03/2023.

Ce contrat garantit l'assuré pour son activité de convoyage de véhicules légers.

Les garanties	Montants de garanties	Franchises
Responsabilité Civile Automobile		
Dommages corporels Dommages matériels et immatériels consécutifs	illimité 100 millions d'euros	Néant
Dommages tous accidents	VRDE	750€
Vol et tentative de vol	VRDE	750€
Incendie	VRDE	750€

Cette attestation, délivrée sous réserve du bon paiement des cotisations n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assurance.

Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage la Compagnie que dans les limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Toulon, le 29 juillet 2022. Pour servir et valoir ce que de droit.

Arilim Assurances 288 Rue Général Michel Audeoud 83000 Toulon ARILIM ASSURANCES, SARL de courtage d'assurance au capital de 144.010 €, inscrite au RCS de LYON sous le n°497985945 et à l'ORIAS sous le n°07030529 en qualité de courtier d'assurance (vérifiable sur le site www.orias.fr). Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances - Intermédiaire d'assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS92459 - 75436 Paris Cedex 09 (https://acpr.banque-france.fr). ARILIM ASSURANCES exerce son activité en application des dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des Assurances, la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande.

LYON - PARIS - TOULON arilim.fr